

# ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT POUR LES ÉQUIPES DE LA GESTION LOCATIVE SUR LES RÉCENTES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

## ENJEUX

La réforme du secteur Hlm oblige les organismes à se rapprocher pour atteindre le seuil de 12 000 logements. Plusieurs possibilités de regroupements s'offrent à eux. Ces 2 jours de formation permettront aux managers de comprendre la genèse des évolutions réglementaires et d'en préparer la mise en place.

Pour les équipes, la session permettra de se placer dans son environnement et d'être force de proposition pour l'exécution des missions qui vont leur être confiées.

## PUBLIC

Responsable de service, de pôle. Responsable d'équipe. Chef de projet. Service Gestion locative.

## OBJECTIFS

- › analyser les évolutions réglementaires et les situer dans leur contexte
- › mobiliser les leviers du changement, s'adapter au changement
- › anticiper les besoins et les points de blocage éventuels
- › établir une stratégie de gestion
- › repenser les outils de gestion et de suivi.

## PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports juridiques et applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants et étude de cas pratiques.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## ANIMATION

Mickaël FOUILLOU, Consultant senior et formateur certifié.

## DATES CLASSE VIRTUELLE

16 et 17 juin 2025  
27 et 28 novembre 2025

## DÉROULÉ & CONTENU

### 1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

### 2 PENDANT - EN GROUPE

- **Rappel sur les récentes évolutions réglementaires**
  - › les principales lois impactant le modèle Hlm
  - › loi ELAN/3DS : les conséquences pratiques
- **Fusion et regroupement des organismes de logement social**
  - › organisation de la préfiguration
  - › définition stratégique de la fusion
  - › mise en place opérationnelle
  - › communication interne et externe
- **Cotation de la demande de logement**
  - › les critères liés aux objectifs et les engagements d'attribution
  - › transparence de la procédure
  - › les priorités d'attribution
  - › quels objectifs d'attribution : DALO et publics prioritaires, équilibre territorial
- **Gestion en flux des réservations de logements sociaux**
  - › qui sont les réservataires ?
  - › les impacts de la gestion en flux
  - › le calcul des volumes de réservation
  - › la programmation et la révision des engagements
  - › le suivi opérationnel de la démarche
- **Projet de rénovation urbaine**
  - › la réglementation liée au traitement du relogement en CALEOL
  - › définition des forfaits obligatoires et optionnels
  - › quelle politique commerciale liée au relogement mettre en place ?
  - › la constitution d'un marché spécifique lié aux déménagements
  - › les notions de constitution des DID et DAD
  - › comment travailler en partenariat avec une MOUS relogement ?
- **Examen d'occupation des logements par la CALEOL**
  - › les nouvelles compétences de la CALEOL
  - › identification du périmètre d'application
  - › quels publics concernés ?
  - › la programmation de traitement du parc.

### 3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

**PRIX NET : 1610 EUROS** - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :** Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. [patricia.sivakumar@afpols.fr](mailto:patricia.sivakumar@afpols.fr)

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. [referenthandicap@afpols.fr](mailto:referenthandicap@afpols.fr)